



## Traité Horayot

### Michna 7 - Chapitre 2

אשם תלוי--היחיד והנשיא חייבין, ומשיח ובית דין פטורי; אשם ודאי--היחיד והנשיא והמשיח חייבין, ובית דין פטורי. על שמיעת הקול, ועל ביטוי שפתאים, ועל טומאת מקדש וקדשו--בית דין פטורי, והיחיד והנשיא והמשיח חייבין. אלא שאין כהן גדול חייב על טומאת מקדש וקדשו, דברי רבי שמעון. ומה הן מביאין, קרבן עולה ויורד; רבי אליעזר אומר, הנשיא מביא שעיר.

Concernant un Acham Taloui, un particulier ou un Nassi peuvent en être passibles, tandis qu'un Cohen Gadol par onction et le tribunal en sont dispensés.

Concernant un Acham Vadaï un particulier, un Nassi et Cohen Gadol par onction peuvent en être passibles, tandis que [les membres] du tribunal en sont dispensés.

Concernant un serment lié à un témoignage (Chévou'at Ha'édout), un serment de déclaration (Chévou'at Bitouï) ou une personne impure qui entre dans le Temple ou qui consomme des sacrifices, [les membres] du tribunal en sont dispensés, tandis que le particulier, le Nassi et le Cohen Gadol par onction sont tenus [d'apporter un sacrifice – s'ils ont transgressé les lois relatives à ces trois domaines].

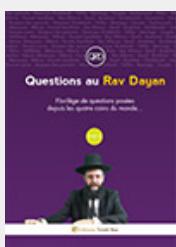
Néanmoins, le Cohen Gadol [par onction] ne sera pas tenu [d'apporter un sacrifice] dans le cas d'une impureté en entrant dans le Temple ou en consommant des sacrifices ; ce sont les paroles de Rabbi Chim'on.

Et que doivent apporter [les personnes qui sont coupables de l'une de ces trois transgressions] ? Un sacrifice 'Olé Véyorèd.

Rabbi Eli'ezer dit : un Nassi doit apporter un bouc [s'il est entré en état d'impureté dans le Temple ou a consommé des sacrifices dans un tel état].

### Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)